

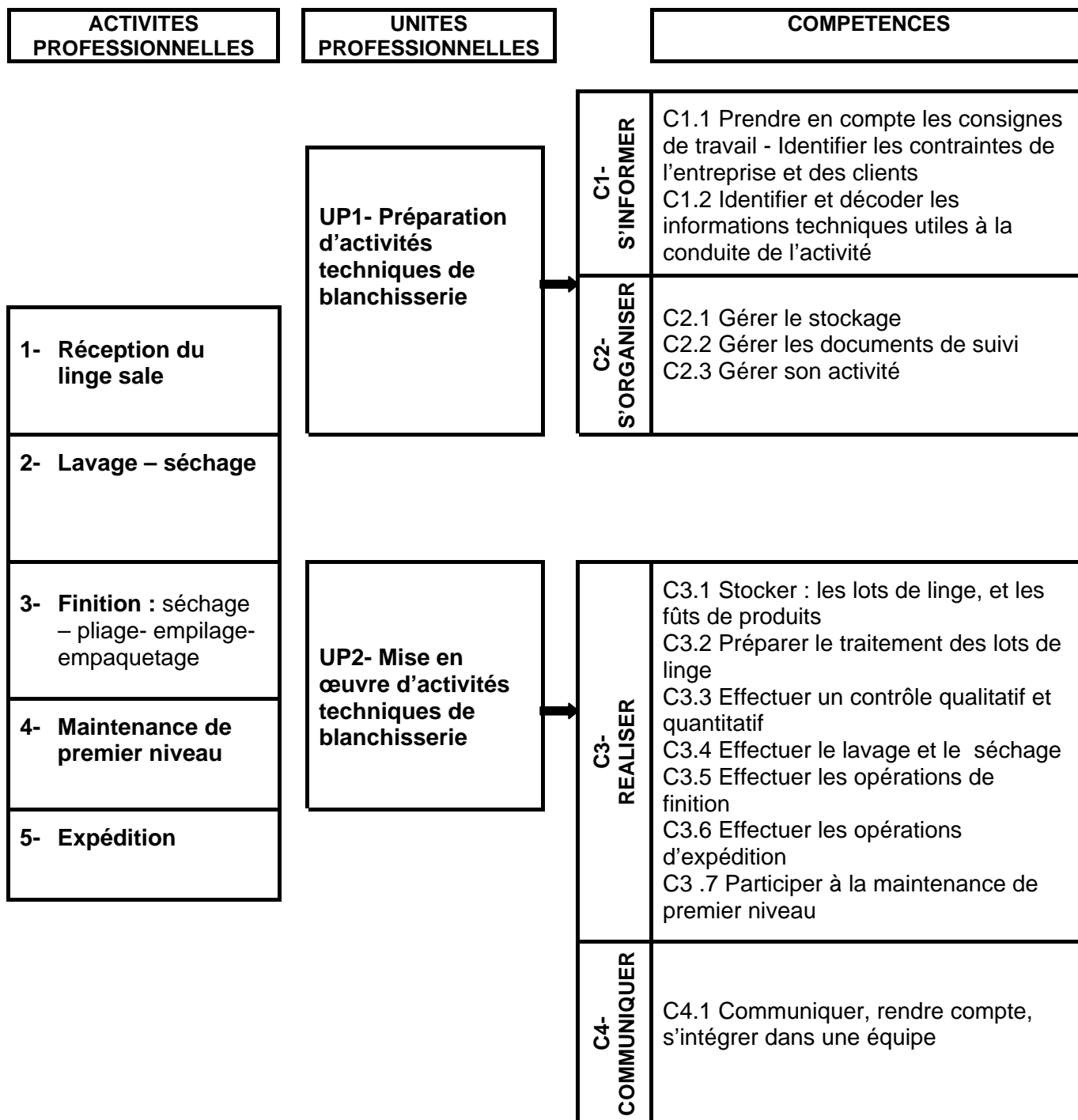
ANNEXE III

**UNITES CONSTITUTIVES DU
DIPLOME**

III-a DEFINITION DES UNITES DU DIPLOME

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles activités et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.



**TABLEAU DE MISE EN RELATION DES COMPETENCES AVEC LES UNITES
PROFESSIONNELLES DU DIPLOME**

CAPACITES	COMPETENCES	UNITES	
		UP1	UP2
- C1 - S'INFORMER	C1.1 Prendre en compte les consignes de travail - Identifier les contraintes de l'entreprise et des clients	X	
	C1.2 Identifier et décoder les informations techniques utiles à la conduite de l'activité	X	
- C2 - S'ORGANISER	C2.1 Gérer le stockage	X	
	C2.2 Gérer les documents de suivi	X	
	C2.3 Gérer son activité	X	
- C3 - REALISER	C3.1 Stocker : les lots de linge, et les fûts de produits		X
	C3.2 Préparer le traitement des lots de linge		X
	C3.3 Effectuer un contrôle qualitatif et quantitatif		X
	C3.4 Effectuer le lavage et le séchage		X
	C3.5 Effectuer les opérations de finition		X
	C3.6 Effectuer les opérations d'expédition		X
	C3.7 Participer à la maintenance de premier niveau		X
C4 - COMMUNIQUER	C4.1 Communiquer, rendre compte, s'intégrer dans une équipe		X